

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

(Zone Euro uniquement)



01-2022

08-PA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez AIR LIQUIDE S.A. à envoyer des instructions à votre banque pour débitez votre compte et votre banque à débitez votre compte conformément aux instructions d'AIR LIQUIDE S.A.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Ce formulaire est à retourner complété, signé et accompagné des justificatifs précisés au verso.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

| CREANCIER | I.C.S | |
|---|------------------|--|
| AIR LIQUIDE S.A. SIRET 314 119 504 00012 | FR 89 ZZZ 103071 | |

| | |
|---|--|
| Identification de l'ACTIONNAIRE (mentions à compléter ci-dessous) | N° Identifiant : ----- <i>Attribué par la Direction du Service Actionnaires pour les nouveaux comptes.</i> |
| Nom : ----- Prénom : ----- | |
| Adresse : ----- | |
| Complément d'adresse : ----- | |
| Code postal : ----- | Ville : ----- |
| Pays : ----- | Téléphone : ----- |
| E-mail : ----- | |

| Coordonnées du compte à débitez - Mentions obligatoires à compléter | |
|---|--|
| IBAN | |
| BIC ou SWIFT | |

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

RUM (Référence Unique de Mandat) : consultable sur votre Espace Actionnaire en ligne

Fait à : ----- le -----

Signature obligatoire du titulaire ou de son représentant légal

N.B. : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Informations relatives au contrat entre le créancier et le débitez – fournies seulement à titre indicatif.

Les informations contenues dans le présent mandat à compléter sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

1/2

DIRECTION DU SERVICE ACTIONNAIRES

Pour toute demande, pensez à vous munir de votre identifiant Actionnaire

Aide en ligne et contact

airliquide.com/fr/actionnaires/aide-ligne-contact

Écrivez-nous

TSA 91948
62978 ARRAS Cedex 9

0 800 166 179

Service & appel gratuits

ou +33 (0)157 05 02 26 depuis l'international

Rencontrez-nous

75, quai d'Orsay
75007 PARIS

INFORMATIONS

- En signant ce mandat de prélèvement SEPA, vous acceptez un moyen de paiement automatisé utilisable uniquement pour le débit du montant exact de vos achats de titres en Euros. Il est plus particulièrement adapté aux paiements récurrents. Il dispense de l'envoi d'un titre de paiement lors de chaque règlement ou échéance des opérations récurrentes.
- AIR LIQUIDE est en charge de la conservation du mandat et de la préparation matérielle des prélèvements en indiquant entre autres votre numéro de compte. Il appartient à l'actionnaire de communiquer, par tout moyen, toute modification des données de votre compte pour leur actualisation. Cette démarche vaut avenant au mandat, et il n'y a pas de nouveau mandat à signer.

MODALITES ADMINISTRATIVES

1. Complétez et signez le formulaire

2. Joignez au présent document :

(a) Pour les nouveaux comptes

- la convention de compte-titres,
- la totalité des justificatifs demandés dans les modalités administratives de la convention de compte-titres.

N.B. : les modalités de règlements figurent dans les conditions générales de la Convention de compte titres.

(b) Pour les comptes existants

- une copie recto verso de la pièce d'identité du titulaire du compte-titres et de son représentant légal,
- un RIB (Relevé d'Identité Bancaire, document émis par votre banque indiquant le code BIC / SWIFT et l'IBAN) au nom du titulaire du compte-titres.

(c) Pour le compte d'un mineur

Le mandat est à compléter par le représentant légal du mineur.

A sa majorité, l'actionnaire mineur reçoit une nouvelle convention de compte-titres pour la régularisation de tous les données de compte en nos registres. Le mandat de prélèvement SEPA peut être renouvelé en nous faisant parvenir le présent document complété et signé avec son dossier complet.

3. Transmettez votre dossier complet

Depuis le site Internet : <https://www.airliquide.com/fr/actionnaires/nous-contacter>

Dans « Envoyez-nous votre demande », choisissez le **Sujet** « ORDRE DE BOURSE », puis le **Sous-sujet** « AUTRE DEMANDE » et indiquez en titre de votre message : Mandat SEPA

Par courrier postal : à l'adresse indiquée en bas de page au verso

4. Suivi de votre demande

Vous recevrez la confirmation du traitement de votre demande à l'adresse e-mail renseignée.